

RDC: I'ONU condamne les viols dans l'Est et s'interroge sur sa mission

Fiche pratique publié le 27/08/2010, vu 1679 fois, Auteur : SAID ISSA

NEW YORK (Nations unies) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a vivement condamné jeudi les récents cas de viols collectifs dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et s'est interrogé sur de possibles carences de la mission de l'ONU sur place, la Monusco.

Les 15 membres du Conseil "ont exprimé leur indignation" devant ces cas de viols "qui auraient été perpétrés par des éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et des (miliciens) maï-maï", a déclaré à la presse l'ambassadeur de Russie, Vitaly Tchourkine, au nom du Conseil qu'il préside en août.

Ils ont réitéré leur exigence que toutes les parties impliquées dans le conflit "mettent immédiatement fin à toutes les formes de violence sexuelle et de violations des droits de l'homme contre la population civile de la RDC", a ajouté M. Tchourkine.

Les Etats membres ont "rappelé qu'il importe que le gouvernement de la RDC poursuive ses efforts pour combattre l'impunité" et l'ont appelé "à enquêter rapidement sur ces attaques et faire en sorte que leurs auteurs soient traduits en justice".

Ils se sont enfin félicités de la décision du secrétaire général, Ban Ki-moon, d'envoyer sur place le numéro deux du département de maintien de la paix de l'ONU, Atul Khare, pour "faire la lumière sur les circonstances ayant entouré ces événements et évaluer comment (l'ONU) pourrait faire davantage pour assurer une meilleure protection des civils".

M. Ban a également chargé Margot Wallström, envoyée spéciale de l'ONU pour les violences faites aux femmes et aux enfants dans les conflits, de se rendre en RDC.

L'ONU avait révélé lundi qu'au moins 179 femmes de la province du Nord-Kivu (est) avaient été victimes, du 30 juillet au 3 août, de viols attribués notamment à des éléments des rebelles hutus rwandais des FDLR. Ceux-ci ont démenti jeudi être impliqués dans ces viols.

M. Ban s'était déclaré "scandalisé" mardi par ces viols.

Le New York Times affirmait jeudi que l'ONU savait que les rebelles rwandais occupaient des villages aux dates où les viols y ont été commis, posant la question de savoir pourquoi la Monusco n'est pas intervenue.

Interrogé sur ce point, M. Tchourkine a répondu que ces événements révélaient peut-être certains dysfonctionnements. "Le sentiment général (au sein du Conseil) était que certaines choses n'ont pas fonctionné comme elles l'auraient dû". "Nous ferons toute la lumière", a-t-il dit.

L'ambassadrice américaine, Susan Rice, a confirmé ce sentiment. "Le Secrétariat (de l'ONU) a clairement reconnu que certaines choses ne se sont pas passées comme elles auraient dû", a-t-

elle dit, confirmant que le Conseil souhaitait recevoir de plus amples informations au retour de M. Khare et de Mme Wallström, prévu vers le 8 septembre.

Le gouvernement de la RDC a de son côté minimisé jeudi l'ampleur des viols commis sur son sol, soulignant les progrès accomplis, en réponse à de récents chiffres de l'ONU.

Selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés, au moins 1.244 femmes ont rapporté avoir été violées au cours du premier trimestre 2010, soit "près de 14 viols par jour en moyenne".

Plus d'un tiers des viols ont eu lieu dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, d'après le HCR, deux provinces infestées de groupes armés qui y commettent toutes sortes d'atrocités depuis plus d'une décennie.

"Ce chiffre, quoique révoltant, ne représente pas moins une spectaculaire avancée dans la lutte menée contre le fléau des violences sexuelles dans ce pays", a affirmé le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, à Kinshasa.

Depuis 1996, "la RDC est passée de 15.384 cas de viols par an en moyenne à 4.976 cas" en 2010, a-t-il poursuivi, évoquant "une réduction de près de 70%".

Copyright © 2010 AFP.